



Effectifs, attractivité, encellulement : Les vrais chantiers oubliés

Le garde des Sceaux annonce un budget "historique", 460 millions d'euros supplémentaires, 1 400 créations de postes, des investissements immobiliers, des réformes judiciaires, un déploiement massif du numérique et une prime d'encombrement de 300 € par an. Mais pour les personnels pénitentiaires, la réalité ne change pas : la surpopulation explose, les conditions de travail se dégradent, et les annonces ministérielles ne compensent rien.

Le ministère se félicite de la création de 680 ETP pour l'administration pénitentiaire, du lancement de prisons modulaires, de quartiers pour peines courtes, de nouveaux établissements outre-mer, du renforcement de la lutte contre la criminalité organisée, ou encore de 70 millions d'euros pour "la transformation numérique". Mais ces 680 ETP annoncés ne représentent rien face aux milliers de vacances de postes qui fragilisent les établissements depuis des années. Et il ne suffit pas d'ouvrir des postes : tant que l'attractivité n'est pas réglée, tant que les salaires ne sont pas revalorisés, ces postes resteront vacants ou ne stabiliseront rien. Les murs débordent aujourd'hui, et ils déborderont demain : ce n'est pas avec ces mesures que 2027 sera mieux.

La CGT Pénitentiaire rappelle une vérité simple que le ministère refuse d’assumer : un établissement est encombré dès que sa capacité est dépassée, même d’un seul détenu. Ce constat est indissociable d’un principe fondamental : l’encellulement individuel est une obligation légale. Or les projets immobiliers annoncés – prisons modulaires, quartiers pour peines courtes, nouveaux établissements – ne sont que des mesurette destinées à endiguer temporairement la surpopulation. Ils ne permettront en rien de tendre vers l’encellulement individuel. Ce n’est pas un projet d’envergure : c’est la prolongation du système actuel, sans virage à 180°.

Dans ce contexte, la prime de 300 € par an – 25 € par mois – est une provocation. 25 € pour compenser la surpopulation, les agressions, les rappels, les heures supplémentaires, les risques professionnels, la fatigue permanente ? C'est dérisoire, indécent, et profondément méprisant. Et surtout, ce n'est en rien une reconnaissance : cette somme ne traduit absolument pas la pénibilité quotidienne, vécue tous les jours de l'année, sans pause, sans répit.

Le mépris est double :

- les personnels administratifs ne perçoivent cette prime que depuis l’an dernier, et uniquement grâce aux revendications de **La CGT Pénitentiaire** ;
- les personnels de direction et les officiers, eux, restent exclus, alors qu’ils subissent l’encombrement de plein fouet, qu’ils gèrent les crises, les tensions, les risques, les injonctions contradictoires et les responsabilités pénales qui pèsent sur eux.

Mais le mépris est encore plus large : les CPIP, les techniciens et les attachés ne touchent pas cette prime non plus. Pourtant, eux aussi travaillent dans des services saturés, eux aussi absorbent la surpopulation, eux aussi subissent les injonctions, les pressions, les risques, les charges administratives et les tensions générées par l'encombrement. Leur exclusion est tout aussi injustifiable et révèle une vision profondément déconnectée de la réalité de l'ensemble des services pénitentiaires.

Pendant que le ministère promet des "salles d'audience sécurisées", des "plateformes de scellés numériques", des "minutiers électroniques", des "experts du numérique" et des "vacataires pour numériser les dossiers", les personnels pénitentiaires, eux, continuent de travailler dans des conditions indignes, sans effectifs suffisants, sans sécurité renforcée, sans reconnaissance réelle. Le numérique ne remplacera jamais des effectifs, des salaires décents, et le respect de l'encellulement individuel.

La CGT Pénitentiaire exige que tous les corps de l'administration pénitentiaire perçoivent la prime d'encombrement : surveillants, gradés, techniques, administratifs, CPIP, attachés, techniciens, officiers, direction. L'encombrement touche tout le monde : personne ne doit être oublié.

Nous exigeons également une revalorisation réelle de cette prime. 300 € par an n'ont aucun sens au regard des difficultés quotidiennes des agents pénitentiaires. Ce montant ne reflète ni la pénibilité, ni les risques, ni la surcharge, ni la violence, ni l'épuisement. Il ne reflète rien de ce que nous vivons.

La CGT Pénitentiaire continuera à porter une revendication claire : une prime d'encombrement revalorisée, universelle, indexée sur la surpopulation réelle, ainsi que des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels. Les effets d'annonce ne suffisent plus. Les agents pénitentiaires méritent des réponses à la hauteur de leur engagement.

Le Bureau Interrégional,
Le 22 juillet 2026

**DU 03 AU 10 DECEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

**la
cgt Pénitentiaire**